

## Appel URGENT à candidatures pour un.e. expert.e. francophone pour le groupe de travail « Protocole d'accord » du CFAI/CTAI

Le Conseil Fédéral de l'Art Infirmier (CFAI) et la Commission Technique de l'Art Infirmier (CTAI) ont décidé de mettre en œuvre un groupe de travail mixte CFAI-CTAI sur le « Protocole d'accord du 19 décembre 2017 entre l'Autorité fédérale et les entités fédérées concernant la coopération entre les personnes issues de l'environnement du patient/client et les professionnels des soins de santé en dehors d'un établissement de soins ».

L'expert.e. a pour mission de présenter une vision UGIB et d'être présent.e. aux prochaines réunions qui se tiendront au SPF santé publique, place Victor Horta 40 à 1060 Bruxelles.

- La première : 19 février 2019 PM
- Les autres : à convenir au sein du groupe de travail lors de la première rencontre

Tous les mandats sont exercés à titre gratuit. Les frais de déplacement peuvent être pris en charge par l'association sur base d'une demande rentrée par le(la) mandataire à l'acn à l'issue de l'année civile, et moyennant que celui(elle)-ci soit mentionné.e. dans les « présents » des PV de réunion.

La candidature doit être avalisée par l'UGIB.

### Pour être candidat, il faut répondre aux conditions suivantes :

- Être infirmier(ère)
- Être membre acn
- Être au fait concernant le « Protocole d'accord »
- Avoir une expertise dans le domaine infirmier
- Comprendre un peu le néerlandais (chacun parle dans sa langue)

### Rentrée des candidatures

- Pour le 29 janvier 2019
- Accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV
- A [formations@infirmieres.be](mailto:formations@infirmieres.be)

Des renseignements complémentaires éventuels peuvent être demandés à la même adresse.